

POUR INFORMATION

COURS DE LANGUES AUDIO-VISUELS POUR ENFANTS

BUT :

Initier l'enfant **avant** l'enseignement scolaire habituel (c'est-à-dire avant l'entrée en secondaire).

METHODE :

A l'aide de projections de films et de diapos, avec support d'un petit livre, de bandes magnétiques, et animation par le professeur.

Classes de 10 à 12 élèves.

NIVEAU DES COURS :

En général deux niveaux :

Niveau 1 - débutants

Niveau 2 - 2^e ou 3^e année de fréquentation.

AGE D'INSCRIPTION : entre 8 et 11 ans maximum.

HORAIRE et JOUR :

Généralement le soir entre 18h.00 et 18h.45, 2 jours par semaine soit :

LUNDI / JEUDI ou MARDI / VENDREDI

FRAIS D'INSCRIPTION :

Déterminé en fonction du nombre de participants.

NOTA. Le remboursement entre dans le cadre des Statut et Règlement du Personnel.

REMARQUES :

1. Pour éviter un déséquilibre de classe, un aménagement sur les jours de cours souhaités pourra vous être proposé.
S'il n'y a pas de préférence, ne rien indiquer dans la rubrique du bulletin d'inscription.
2. **début des cours** : fin octobre / début novembre
fin des cours : juin 1988.

Si vous désirez inscrire votre(vos) enfant(s), veuillez retourner le bulletin ci-dessous à **J. BLONDEL / LEP-GC**. Ultérieurement, une note individuelle d'information vous donnera tous les détails sur l'organisation de chaque cours.

A : J. BLONDEL / LEP-GC

Je désire inscrire mon(es) enfant(s) pour le cours audio-visuel :

. **ANGLAIS** : niveau 1 - 2*

Mes jours préférés sont :

LUNDI / JEUDI* - MARDI / VENDREDI*

(*) *entourer la solution retenue*

NOM, Prénom :

Division : ☉ :

Signature :

.....

POUR INFORMATION

CREDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES

Les prochaines permanences assurées par le Crédit Social des Fonctionnaires, se tiendront dans les locaux de l'Association du Personnel (Bât. 64 - R002), de **14h.00 à 16h.00** les :

VENDREDI 6 et 20 NOVEMBRE 1987

Pour obtenir un rendez-vous, veuillez téléphoner à l'Association du Personnel ☎ 2819.

SANTE PRIMAIRE AU CHILI

L'EXPERIENCE DU CENTRE MEDICAL ALIDAS

CONFERENCE DEBAT
DE JEAN-JACQUES
FORTAIRE
JOURNALISTE,
CORRESPONDANT
EN AMERIQUE
LATINE
POUR
LE
JOURNAL
DE GENEVE,
LA LIBERTE
ET LE
COURRIER



MARDI, 27 OCTOBRE,
1987
A 20h.30 AU CHU
CENTRE
MEDICAL
UNIVERSITAIRE
AMPHI A 250
ENTREE RUE
LOMBARD
ET
9, AVENUE
DE CHAMPEL
(PARKING
LOMBARD)

ORGANISE PAR L'ASSOCIATION DES CENTRES MEDICO-EDUCATIFS
DE GENEVE

CLUBS

SUBAQUATIQUE

L'Assemblée Générale aura lieu le **lundi 26 octobre 1987**, à **17h.45**, dans la Salle de Conférence de la Théorie, Bâtiment 4 (3^e étage).

N'oubliez pas, lors de la demande d'inscription, de fournir une photo au Secrétariat.

Une visite médicale est obligatoire, une copie sera remise au Secrétariat.

Pensez à réserver votre soirée du **28 novembre**, pour le repas du Club.

SKI

Randonnées pédestres.

Dimanche 25 octobre. Les Cornettes de Bise

Responsable : Freddy Streun

Rendez-vous et départ à 8h.00, Parking de la Mairie à Meyrin.

Nous montons depuis les châlets de bise aux Cornettes par un sentier parfois assez raide. Retour par les Hauts de Tannay en bonne partie sur un alpage. Total environ 5 à 6 heures de marche.

Nous recommandons vivement des chaussures de montagne.

Ecole de ski

Dans le cadre de l'Ecole de Ski du SCC, nous cherchons des bon(ne)s skieur(se)s :

- . âge : 18 ans minimum
- . intéressé(e)s à donner des cours de ski alpin pendant 3 ans au moins
- . être prêt(e)s à suivre un stage de Moniteur bénévole au cours du mois de décembre 1986 et mars 1987 (*bonne ambiance garantie*).

Pour obtenir des informations plus précises, veuillez remplir et retourner le bulletin ci-dessous à :

Heinz FIEBIGER / PS

.....

NOM, Prénom :

Division :

Adresse :

.....

Bourse aux skis

Enfants : 21 octobre

Adultes : 22 octobre

Rez-de-chaussée - Bâtiment Principal - dès 17h.30

SEMAINE DE SKI A ZERMATT

Cette saison la semaine de ski du SKI-CLUB aura lieu du

du 5 au 12 mars 1988

Vu le succès de ces dernières années nous retournons à Zermatt.

Le prix n'a pas changé et est de CHF 870.- (train, hôtel demi-pension, remontées mécaniques).

Afin de faciliter l'organisation et la réservation de l'hôtel, pouvez-vous verser un acompte de CHF 100.- par personne. Les bulletins seront aux postes dès le lundi 19 octobre.

Merci de votre compréhension et j'espère que cette semaine soit aussi réussie que ces dernières saisons.

RUGBY

Résultats

Equipe II. Gagne contre l'Ecole Hôtelière de Lausanne sur le score de 22 à 10.

Prochains matches

Equipe I. Samedi 24 octobre, déplacement à Lausanne, Stade de Chavannes, pour jouer contre l'Equipe du Stade de Lausanne. Match difficile pour les Cernois, le Stade a une bonne équipe. Dans quel état d'esprit vont-ils aborder le match ? Souhaitons qu'il soit le même que celui qui leur a permis de battre Hermance il y a 15 jours.

Juniors. Dimanche 25, déplacement à Annecy-le-Vieux, match de Championnat. Départ Café de la Douane, à 11h.30.

Cadets / Minimes. Samedi 24, au terrain CERN, match contre Cluses. Rendez-vous aux vestiaires à 13h.30

Ecole de Rugby. Samedi 24, déplacement au Tournoi de Bellegarde. Départ en car Café de la Douane à 13h.30.

ELECTROSOLAIRE

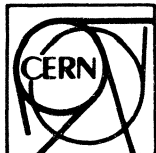
Prochaine réunion le **mardi 3 novembre, à 18h.00, Salle A, 1^{er} étage** - Mezzanine du Bâtiment Principal, au-dessus du restaurant. Nouvelles batteries, nouveaux moteurs, etc... La liste des fournisseurs de cellules et modules photovoltaïques et une 1^{ère} liste des constructeurs de véhicules électriques et électrosolaires sera proposée.

RECORD

New regulations for border crossing

Following negotiation between the Record Club, the CERN Administration and the French customs, an agreement has been reached concerning club members who cross into France with records **BELONGING TO THE CLUB**. A copy of the official position concerning the border crossing can be obtained in the record club. It is the responsibility of **EVERY** club member who crosses the border into France with records belonging to the club to inform themselves of these new regulations, and obey them. Neither the club nor CERN will be in any way responsible for any failure to observe the new regulations.

For more information read the paper available in the Club room or contact S. CANNON ☎5036.

ASSOCIATION DU PERSONNEL
STAFF ASSOCIATION

FORMULAIRE / FORM

COTISATIONS

SUBSCRIPTIONS

Réservé à ceux qui désirent modifier leur décision antérieure
Only for those who wish to change their previous decision

Veuillez remplir le formulaire ci-dessous, et le retourner dûment signé au SECRETARIAT
de l'Association du Personnel /

*You are kindly requested to complete and sign the form below and return to the SECRETARIAT
of the Staff Association,*

avant / before

28 OCTOBRE 1987 / 28 OCTOBER 1987
(seul et unique délai / only one deadline)

RAPPEL

REMINDER

Je, soussigné(e), désire modifier ma décision
comme suit: (cocher une seule case)

I, the undersigned, wish to change my decision as
follows: (put a cross in one box)

- Je conserve seulement la COTISATION à
l'Association du Personnel,

soit 0,1% de mon salaire de base annuel, connu
au 1er novembre de chaque année (taux fixé
annuellement par l'Assemblée générale)

- I maintain the Staff Association SUBSCRIPTION
only:

i.e. 0,1% of my basic annual salary as at
1 November of each year (this rate is decided
annually by the Ordinary General Meeting),

☐☐

- Je souscris à l'ASSURANCE PERTE DE SALAIRE
en plus de ma COTISATION,

soit 0,2% de mon salaire de base annuel connu
au 1er novembre de chaque année (voir notes
explicatives):

- I take out the INSURANCE COVER AGAINST LOSS OF
EARNINGS in addition to the SUBSCRIPTION,

i.e. 0,2% of my basic annual salary as at
1 November of each year (see explanatory
notes):

☐☐

- J'ANNULE totalement ma décision de 1986:

- I CANCEL my 1986 decision altogether:

☐☐

IDENTIFICATION

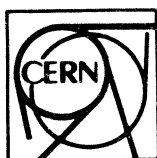
N O M / N A M E:

Statut:

PRENOM / FIRST NAME: DIV:

Date:

SIGNATURE:



BULLETIN

ASSOCIATION DU PERSONNEL STAFF ASSOCIATION

FORMULAIRE / FORM

COTISATIONS

Réservé à tout nouveau membre cotisant
Only for the use of all new subscribing members

SUBSCRIPTIONS

COTISATION POUR L'EXERCICE 1987 / 1988

et

ASSURANCE PERTE DE SALAIRE

Veuillez remplir l'autorisation permanente de prélèvement ci-dessous et la retourner dûment signée, au Secrétariat de l'Association, pour le

SUBSCRIPTION FOR THE FINANCIAL YEAR 1987 / 1988

and

INSURANCE COVER AGAINST LOSS OF EARNINGS

You are kindly requested to complete and sign the authorization slip below and return it to the Secretariat of the Association, before

RAPPEL

28 OCTOBRE 1987 / 28 OCTOBER 1987

(seul et unique délai / only one deadline)

REMINDER

Deux (2) possibilités vous sont offertes:

- soit la cotisation SEULE,
- soit la cotisation et l'assurance Perte de salaire.

There are two (2) alternatives:

- either the Staff Association subscription, only
- or the Staff Association subscription and the Insurance against loss of earnings.

AUTORISATION PERMANENTE DE PRELEVEMENT

Je, soussigné(e), autorise le Bureau des Salaires à prélever sur mon traitement du mois de NOVEMBRE DE CHAQUE ANNEE, à partir de 1987 (sauf modification de ma part):

- COTISATION SEULE, soit 0,10% (pour 1987) de mon salaire de base annuel, connu au 1er novembre de chaque année (ce taux est fixé annuellement par l'Assemblée générale)

OUI

☐

NON

☐

- COTISATION (0,10%) et ASSURANCE PERTE DE SALAIRE (0,10%), soit 0,2% de mon salaire de base annuel connu au 1er novembre de chaque année (voir notes explicatives):

OUI

☐

NON

☐

PERMANENT AUTHORIZATION TO DEBIT SALARY

I, the undersigned, authorize the Salaries Office to debit my salary for NOVEMBER of EACH YEAR, from 1987, (until further notice):

- by the SUBSCRIPTION, ONLY, i.e. 0,10% (for 1987) of my basic annual salary as at 1 November of each year (this rate is decided annually by the Ordinary General Meeting):

YES

☐

NO

☐

- by the SUBSCRIPTION (0,10%) plus the INSURANCE COVER AGAINST LOSS OF EARNINGS (0,10%), i.e. 0,2% in all of my basic annual salary as at 1 November of each year (see explanatory notes):

YES

☐

NO

☐

IDENTIFICATION

N O M / N A M E :
(en lettres capitales / in capital letters)

PRENOM / FIRST NAME : STATUT : DIV.:

Etiez-vous assuré(e) en "Perte de salaire" en 1986 ?

Did you contribute to Insurance cover against loss of earnings in 1986 ?

OUI / YES

☐

NON / NO

☐

Mon autorisation est renouvelable chaque année, PAR TACITE RECONDUCTION, mais il est bien entendu que je pourrai modifier ma décision annuellement si je le désire.

My authorization is RENEWABLE WITHOUT NOTIFICATION each year, but it is understood that I can change my decision annually, if I wish.

Date : SIGNATURE :

DISQUES

Nouveau règlement pour les collègues passant la frontière

Après négociations entre le Club de Disques, l'Administration du CERN et les Douanes françaises, un accord a été conclu concernant les membres du Club qui traversent la frontière avec des disques empruntés au Club de Disques. Une copie de la position officielle de ce règlement peut être obtenue par tous les membres du Club.

Il est de la responsabilité de chaque membre du Club qui passe la frontière avec des disques empruntés de prendre connaissance du nouveau règlement et de s'y conformer. Le Club ne se tient pas pour responsable des problèmes survenus en cas de non respect de cette nouvelle réglementation.

Pour plus d'informations, veuillez lire le nouveau règlement disponible au Club ou contacter S. CANNON, ☎5036.

COOPERATIVES

COOPIN

Commandes. Vous pouvez déjà passer vos commandes de Noël pour les LEGO et les jouets (date limite 20 novembre; au delà de cette date, nous ne pouvons garantir la livraison dans les délais).

Actions sur commandes. 2 modèles de scanner portatif. L'un avec 160 canaux-mémoire et bande CB, l'autre avec AM/FM digital et programmable avec 16 canaux. 1 modèle d'émetteur-récepteur modes AM/FM/BLU/CW avec compteur de fréquence et 240 canaux. Ces 4 modèles sont réservés à l'exportation. 8 sets différents d'appareils photos comprenant chaque fois 1 boîtier et 1 objectif zoom. En cadeau, trousse universelle et courroie. Offres valables jusqu'à épuisement des stocks. **Radio-Hifi.** Nous vous proposons des mini radio-réveils à affichage digital. Ils fonctionnent à pile et captent la FM. 3 modèles : 1 plat avec étui, 1 pliable, 1 carré avec antenne filaire.

INTERFON (même Bâtiment que COOPIN)

Le vendredi 23 octobre de 13h.00 à 19h.00 et le samedi 24 octobre de 9h.00 à 18h.00 sans interruption, au magasin route des Alpes à Moëns : grande vente de matériel et vêtements de ski avec ALP'SPORT : vêtements en GORETEX, anoraks enfants, adultes, skis, chaussures, combinaisons, etc...

Permanence des Etablissements MOURIER : tous renseignements sur le bois, sur les dérivés du bois et sur les produits d'isolation.

Volailles fermières: poulets, pintades, canards, etc... prise de commandes jusqu'au 24 octobre 1987.

Electro-ménager. Brandt, Bosch, de Dietrich, etc... avec Chevillard, St. Jean de Gonville.

Pneus, batteries. Chez Point S/Pneu 01 St. Genis, chez Blanc Pneus, Annemasse et Ferney-Voltaire.

Dépannage de chauffage et sanitaire, de gros ménage, installations de chauffage, sanitaire : vous pouvez laisser vos messages sur répondeur ☎ 50.40.88.39.